

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS**TUNISIE FACTORING**

Siège Social : Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray-1082 Tunis

La société TUNISIE FACTORING, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 05 mai 2009. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, AMC (Nouredine HAJJI) et Cabinet M.S.Louzir (Mohamed LOUZIR).

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2008
(Unité : en dinars)

ACTIFS	Note	Décembre 2008	Décembre 2007	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	Décembre 2008	Décembre 2007
ACTIFS NON COURANTS				CAPITAUX PROPRES			
Immobilisations incorporelles	3	1 451 668	1 435 737	Capital social		10 000 000	10 000 000
Moins : amortissements		(1 050 401)	(967 415)	Réserves légales		480 602	440 000
		<u>401 267</u>	<u>468 322</u>	Résultats reportés		151 435	0
				Provisions pour risques généraux		1 112 282	1 112 282
Immobilisations corporelles	4	572 295	543 374	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		<u>11 744 319</u>	<u>11 552 282</u>
Moins : amortissements		(385 822)	(322 943)	Résultat de l'exercice		1 560 510	812 037
		<u>186 473</u>	<u>220 431</u>	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	11	<u>13 304 829</u>	<u>12 364 319</u>
Immobilisations Financières	5	2 001 147	2 963 606	PASSIFS			
Moins : Provisions		(618 782)	(530 000)	PASSIFS NON COURANTS			
		<u>1 382 366</u>	<u>2 433 606</u>	Emprunts	12	0	791 000
Autres actifs non courants	6	0	2 013	Provisions pour risques et charges	13	251 701	148 825
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u>1 970 106</u>	<u>3 124 371</u>	TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		<u>251 701</u>	<u>939 825</u>
ACTIFS COURANTS				PASSIFS COURANTS			
Acheteurs factorés		82 933 206	72 940 439	Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	7	29 980 482	28 820 857
Moins : provisions		(1 767 108)	(1 892 375)	Autres passifs courants	14	1 994 283	1 119 062
	7	<u>81 166 098</u>	<u>71 048 065</u>	Concours bancaires et autres passifs financiers	15	38 523 438	31 993 519
Autres actifs courants	8	464 467	612 745	TOTAL DES PASSIFS COURANTS		<u>70 498 203</u>	<u>61 933 439</u>
Placements et autres actifs financiers	9	450 000	450 000	TOTAL DES PASSIFS		<u>70 749 904</u>	<u>62 873 264</u>
Liquidités et équivalents de liquidités	10	4 063	2 402	TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		<u>84 054 733</u>	<u>75 237 583</u>
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		<u>82 084 627</u>	<u>72 113 212</u>				
TOTAL DES ACTIFS		<u>84 054 733</u>	<u>75 237 583</u>				

ETAT DE RESULTAT
PERIODE ALLANT DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2008
(Unité : en dinars)

	<u>Note</u>	<u>Exercice 2008</u>	<u>Exercice 2007</u>
REVENUS			
Commissions de factoring	16	3 116 911	2 436 556
Intérêts de financement	16	4 745 367	3 976 265
TOTAL DES REVENUS		<u>7 862 279</u>	<u>6 412 821</u>
CHARGES FINANCIERES	17	(2 443 443)	(2 068 260)
PRODUITS DES PLACEMENTS	18	74 522	115 695
PRODUITS NETS		<u>5 493 357</u>	<u>4 460 255</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	19	1 251 559	1 075 628
Dotations aux amortissements	20	158 263	146 647
Dotations nettes aux provisions	21	194 164	900 360
Autres charges d'exploitation	22	1 336 118	1 053 053
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		<u>2 940 103</u>	<u>3 175 688</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>2 553 254</u>	<u>1 284 567</u>
Autres gains ordinaires	23	10 137	22 246
Autres pertes ordinaires	24	(4 243)	(47 397)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>2 559 149</u>	<u>1 259 415</u>
Impôts sur les sociétés	25	(998 639)	(447 378)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		<u>1 560 510</u>	<u>812 037</u>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
PERIODE ALLANT DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2008
(Unité : en dinars)

	Note	Exercice 2008	Exercice 2007
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des acheteurs facturés	26	227 970 991	195 892 332
Financement des adhérents	26	(228 329 292)	(190 472 525)
Encaissements provenant des crédits à court terme	27	127 690 406	75 784 088
Remboursements des crédits à court terme	27	(121 461 474)	(72 334 375)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	28	(2 336 417)	(2 245 341)
Intérêts payés	29	(2 376 146)	(1 849 432)
Impôts et taxes payés	30	(962 491)	(967 586)
		<u>195 576</u>	<u>3 807 161</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	31	(59 964)	(156 708)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	32	-	19 500
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	33	(769 021)	0
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	34	1 776 841	878 078
		<u>947 856</u>	<u>740 870</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		(600 000)	(484 000)
Remboursements d'emprunts		-	(2 982 000)
		<u>(2 182 000)</u>	<u>(3 466 000)</u>
Variation de trésorerie		<u>(1 038 568)</u>	<u>1 082 031</u>
Trésorerie au début de l'exercice	10 et 15	<u>(3 765 778)</u>	<u>(4 847 810)</u>
Trésorerie à la clôture de l'exercice	10 et 15	<u>(4 804 346)</u>	<u>(3 765 778)</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS**Note 1 : Présentation de la société**

La société a été créée le 30 juin 1999 avec pour objet principal la prise en charge, par différents moyens tels que paiement, financement, garantie, tenue des comptes, encaissement et recouvrement de créances détenues par ses clients et ses correspondants représentées par des factures.

Le capital social s'élève au 31 décembre 2008 à dix millions de dinars (10 000 000 DT) divisé en un million (1 000 000) actions de dix dinars chacune libérées intégralement.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001, relative aux établissements de crédit.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

Note 2 : Principes et Méthodes comptables appliqués

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 - Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire. Le matériel informatique est amorti selon le mode dégressif.

Les taux retenus sont les suivants :

- Marque	15 ans	6,67%
- Logiciels	3 ans	33,33%
- Matériel de transport	5 ans	20,00%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10,00%
- Matériel informatique	7 ans	15,00%
- Installations générales	10 ans	10,00%

Sont inclus dans le coût des immobilisations corporelles et incorporelles, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

2-2 - Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées ;

- une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

2-3 – Politique de provisionnement des engagements

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

2-3-1: Les classes de risque sont les suivantes :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	0%
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	0%
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-3-2 : Les garanties

Pour la détermination du besoin de provisionnement, TF distingue les garanties imputables et les garanties non imputables :

- (1) La garantie imputable diffère selon qu'il s'agisse de l'activité export ou de l'activité domestique :
 - Pour l'activité export : la garantie imputable correspond à la somme des limites de garantie reçues des correspondants étrangers si cette dernière est inférieure à l'encours des factures

achetées et à l'encours des factures achetées s'il est inférieur à la somme des limites de garantie.

- Pour l'activité domestique : La garantie imputable est égale à 90% du montant de l'encours de financement sans dépasser le montant de l'encours autorisé par l'assureur si l'acheteur est en dénommé. Le montant de la garantie est égal à 75% du montant de l'encours de financement si l'acheteur est en non dénommé.
Les acheteurs en non dénommé sont les acheteurs dont la limite demandée auprès de l'assureur ne dépasse 10 000 DT et qui ne bénéficient pas de limite de crédit identifiés.

(2) La garantie non imputable diffère selon qu'il s'agisse de créances privées ou de créances publiques :

- Pour les créances privées : elle correspond à l'encours des factures achetées non échues et échues dont l'âge des impayés est inférieur ou égal à 30 jours, après déduction de l'encours des factures achetées sur les acheteurs ayant des impayés non régularisés ou des factures litigieuses. Il est à noter que l'encours des factures achetées est déduit de la garantie non imputable au titre d'un adhérent si l'acheteur présente des impayés (dont l'antériorité est supérieure à 30 j) avec d'autres adhérents (principe de contagion). Le montant de la garantie non imputable ainsi obtenu subira une décote de 10%.
- Pour les créances publiques : elle correspond à l'encours des factures achetées non échues et échues dont l'âge est inférieur ou égal à 360 jours après l'échéance pour les créances prises sur des acheteurs publics, après déduction des factures litigieuses. Le montant de la garantie non imputable ainsi obtenu subira une décote de 5%.

Pour les adhérents en contentieux, aucune garantie n'est retenue.

2-3-3- Méthodologie de classification

La classification est faite sur la base de la balance par âge des comptes acheteurs, après imputation des fonds de garantie et des fonds disponibles revenant aux adhérents.

Pour se faire, il n'est pas fait de distinction entre les créances portées sur les acheteurs privés ou publics.

Un adhérent est classé donc selon l'âge des factures impayées ou en retard de paiement, non couvertes par le disponible et le fonds de garantie.

2-4 - Impôt sur les sociétés

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

2-5 - Taxe sur la valeur ajoutée

Du fait qu'elle réalise simultanément des opérations taxables et des opérations non taxables, la société a le statut d'assujetti partiel. Elle est soumise, d'après l'article 9 II du code de la TVA, pour le calcul de la taxe déductible, à des dispositions spécifiques qui ont pour but de limiter la déduction à une fraction de la taxe « d'amont ».

La fraction de taxe non récupérée est constatée soit en charge soit en immobilisation selon la nature de l'opération. La fraction récupérable est portée au débit du compte « Etat, TVA ».

La TVA collectée est enregistrée directement au crédit du compte « Etat, TVA ».

En fin de période, le solde du compte « Etat, TVA » fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

NOTES EXPLICATIVES**Note 3 : Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles s'analysent au 31 décembre 2008 comme suit:

	31-décembre-08			31-décembre-07
	Valeur brute	Amortissements	VCN	VCN
- Marque	1 000 000	(633 699)	366 301	433 151
- LOGO	2 426	(1 863)	564	1 050
- Logiciels informatiques	449 242	(414 840)	34 402	13 165
- Avance sur acquisition "Logo"	-	-	-	20 956
Total	1 451 668	(1 050 401)	401 267	468 322

Les mouvements enregistrés sur les comptes des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

	Valeur brute	Amortissements	Valeur Nette
- Soldes au 31 Décembre 2007	1 435 737	(967 415)	468 322
- Investissements de la période	15 931		15 931
- Dotation aux amortissements		(82 987)	(82 987)
Soldes au 31 décembre 2008	1 451 668	(1 050 401)	401 267

Note 4 : Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'analysent au 31 décembre 2008 comme suit :

	31-décembre-08			31-déc-07
	Valeur brute	Amortissements	VCN	VCN
- Matériel de transport	156 889	(94 655)	62 233	93 519
- Mobiliers et matériel de bureau	157 070	(103 370)	53 701	64 008
- Matériel informatique	248 036	(179 052)	68 984	60 490
- Agencement, aménagement et installation	10 300	(8 745)	1 555	2 414
Total	572 295	(385 822)	186 473	220 431

Les mouvements enregistrés sur les comptes des immobilisations corporelles s'analysent comme suit:

	Valeur brute	Amortissements	Valeur Nette
- Soldes au 31 Décembre 2007	543 374	(322 943)	220 431
- Investissements de la période	41 318	-	41 318
- Régularisation de la période (*)	(12 397)	12 397	-
- Dotation aux amortissements	-	(75 276)	(75 276)
Soldes au 31 décembre 2008	572 295	(385 822)	186 473

(*) Il s'agit du matériel informatique mis en rebus au cours de 2008.

Note 5 : Immobilisations Financières

Les immobilisations financières s'analysent comme suit :

	<u>31-déc-08</u>	<u>31-déc-07</u>
- Titres de participation	768 800	768 800
- Titres immobilisés	1 006 670	1 958 000
- Cautionnements Citi Bank	83 616	14 595
- Cautionnements imputables aux adhérents	(35 920)	(11 450)
- Prêt au personnel	177 981	233 659
	<u>2 001 147</u>	<u>2 963 605</u>
Total	2 001 147	2 963 605
- Provisions sur titres immobilisés	(618 782)	(530 000)
Immobilisations financières Nettes	<u>1 382 366</u>	<u>2 433 605</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "titres immobilisés" s'analysent ainsi :

	<u>Montant</u>
Solde au 31 décembre 2007	1 958 000
- Acquisition de l'exercice :	
* TUNISIE LAIT	700 000
- Cessions de l'exercice :	
* TUNISIE LAIT	(700 000)
* PALMA	(163 330)
* Douz Hotel	(75 000)
* HASDRUBAL	(363 000)
* CIM	(350 000)
<u>Solde au 31 décembre 2008</u>	<u>1 006 670</u>

Le portefeuille titres se détaille comme suit au 31 décembre 2008 :

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Montant</u>
- Sté Immobilière Méditerranéenne de Tunis (SIMT)	7 688	768 800
<u>Total des titres de participation</u>		<u>768 800</u>
		0
- STPA	1 060	530 000
- PALMA	653	326 670
- Sté de Promotion Touristique Douz Hôtel	300	150 000
<u>Total des titres immobilisés</u>		<u>1 006 670</u>

Note 6 : Autres Actifs non Courants

Les autres actifs non courants sont constitués des frais d'émission des emprunts à long terme et s'analysent au 31 décembre 2008 comme suit :

	31-décembre-08		
	Valeur brute	Résorptions	Valeur nette
Frais d'émission des emprunts	164 392	(164 392)	0
<u>Totaux</u>	164 392	(164 392)	0

Note 7 : Comptes Courants des adhérents et comptes des acheteurs

L'analyse des comptes courants des adhérents se présente au 31 Décembre 2008, comme suit :

		31-déc-08	31-déc-07
Comptes des acheteurs factorés			
Comptes des acheteurs locaux		67 869 149	59 918 089
Comptes des acheteurs export		1 666 863	1 217 723
Comptes des acheteurs import		13 397 193	11 804 627
	<u>Sous total</u>	82 933 206	72 940 439
A déduire			
Provisions sur comptes adhérents		(1 764 358)	(1 700 801)
Provisions sur comptes acheteurs		(2 750)	(191 573)
	<u>Montant net</u>	81 166 098	71 048 065
Comptes des adhérents			
Correspondants étrangers (FDG comptes en devise)		207 229	140 115
Fonds de garantie (*)		22 420 441	19 622 498
Disponible		7 352 812	9 058 244
	<u>Sous total</u>	29 980 482	28 820 857
	<u>Encours de Financement des adhérents</u>	52 952 724	44 119 582
(*) Compte adhérent FDG	9 023 248		
Compte adhérent Import	13 397 193		

Note 8 : Autres Actifs Courants

Le détail des autres actifs courants se présente au 31 Décembre 2008, comme suit :

	<u>31-déc-08</u>	<u>31-déc-07</u>
- Avances et acomptes versés	-	765
- Avances et acomptes au personnel	1 779	4 583
- Échéances à moins d'un an sur prêts au personnel	57 061	67 695
- État, TFP à reporter	25 723	24 412
- Charges constatées d'avance	283 088	311 482
- Produits à recevoir	14 013	14 957
- Produits financiers à recevoir (sur titres immobilisés)	161 487	239 638
- Règlement égarés	13 476	15 471
- Produits d'indemnisation à recevoir	210 433	89 128
- Indemnités d'assurance crédit reçues et non encaissées	-	19 435
<u>Total</u>	<u>767 060</u>	<u>787 565</u>
- Provision sur produits d'indemnisation à recevoir	(210 433)	(89 128)
- Provision pour dépréciation des autres actifs courants	(92 159)	(85 692)
<u>Total</u>	<u>464 467</u>	<u>612 745</u>

Les charges constatées d'avance englobent :

- Les intérêts payés d'avance sur les financements à court terme pour un montant de 229 233 dinars.
- Des charges d'exploitation pour un montant de 53 855 dinars.

Les produits à recevoir englobent :

- les commissions à facturer au titre des financements d'opération export pour un montant de 9 218 dinars.
- les commissions import pour un montant de 4 796 dinars.

Note 9 : Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers présentent un solde de 450 000 DT au 31 décembre 2007 se détaillant ainsi :

	<u>31-déc-08</u>	<u>31-déc-07</u>
Billets de trésorerie émis par Tunisie Valeurs	450 000	450 000
<u>Total</u>	<u>450 000</u>	<u>450 000</u>

Note 10 : Liquidités et équivalent de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités se détaillent comme suit :

	31-déc-08	31-déc-07
- Banques	3 928	2 039
- Caisse	135	363
Total	4 063	2 402

Note 11 : Capitaux Propres

Les capitaux propres se détaillent au 31 décembre 2008 comme suit :

	31-déc-08	31-déc-07
- Capital social	10 000 000	10 000 000
- Réserve légale	480 602	440 000
- Résultats reportés	151 435	0
- Provisions pour risques généraux	1 112 282	1 112 282
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	11 744 319	11 552 282
Résultat de l'exercice (1)	1 560 510	812 037
Total des capitaux propres avant affectation	13 304 829	12 364 319
Nombre d'actions (2)	1 000 000	1 000 000
Résultat par action (1) / (2)	1,561	0,812

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

La structure du capital se détaille au 31 décembre 2008 comme suit :

<u>Actionnaire</u>	Capital souscrit	
	Et libéré	Pourcentage
Tunisie Leasing	5 454 480	54,54%
STIF	452 270	4,52%
Société Française de Factoring (actuellement Euro Factor - SA)	3 636 340	36,36%
Personnes physiques	456 910	4,57%
Total	10 000 000	100,00%

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Description	Capital Social souscrit appelé versé	Réserves Légales	Résultat reporté	Modifications comptables	Provisions non affectés	Résultats de l'exercice	Fonds social	Dividendes décidés	TOTAL
Solde au 31 décembre 2006	4 400 000	299 398	3 084 565	3 020 833	0	1 251 486		0	12 056 282
Affectation du résultat		140 602	2 515 435	-3 020 833	0	-1 251 486	20 000	484 000	-1 112 282
Augmentation de capital	5 600 000		-5 600 000						0
Résultat de l'exercice 2007						812 037			812 037
Fonds propres pour risques généraux bancaires					1 112 282				1 112 282
Solde au 31 décembre 2007	10 000 000	440 000	0	0	1 112 282	812 037			12 364 319
Affectation du résultat		40 602	151 435			-812 037	20 000	600 000	0
résultat de la période 31/12/2008						1 560 510			1 560 510
Solde au 31/12/2008 avant affectation	10 000 000	480 602	151 435	0	1 112 282	1 560 510			13 304 828

Note 12 : Emprunts

TABLEAU DES EMPRUNTS
ARRETÉS AU 31 DECEMBRE 2008
(Montants exprimés en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Taux d'intérêts	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Remboursements	Fin de période		
						Solde	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>EMPRUNTS BANCAIRES</u>								
BTE	5 000 000	TMM+ 1,75	Trimestriellement (2003-2007)	0	0	0	0	0
BTE	2 000 000	TMM+ 1,75	Trimestriellement (2006-2010)	0	0	0	0	0
AMEN BANK	3 000 000	TMM+ 1,25	Trimestriellement (2006-2009)	1 500 000	1 000 000	500 000	0	500 000
FMO*	2 000 000 EUR	TMM+ 1,25	Semestriellement (2004-2009)	873 000	582 000	291 000	0	291 000
<u>Total emprunts bancaires</u>				2 373 000	1 582 000	791 000	0	791 000

* Le crédit a été contracté pour un montant en dinars équivalent à 2 000 000 Euros, au taux du marché monétaire majoré de 1,25% sans que ce taux ne soit inférieur à 6,5%.

Note 13 : Provisions pour risques et charges

Le détail des provisions pour risques et charges se présente au 31 décembre 2008 comme suit :

Libellé	<u>31-déc-08</u>	<u>31-déc-07</u>
Provision pour risques et charges au début de l'exercice	148 825	112 595
Dotation sur provision pour risques et charges	107 376	65 339
Reprise sur provision pour risques et charges	(4 500)	(29 109)
Total	<u>251 701</u>	<u>148 825</u>

Note 14 : Autres passifs courants

Le détail des autres passifs courants se présente au 31 Décembre 2008, comme suit :

	<u>31-déc-08</u>	<u>31-déc-07</u>
- Personnel, provisions pour congés payés	166 923	128 450
- Personnel, autres charges à payer	207 804	141 582
- Fonds social	185 797	159 138
- État, retenues sur salaires	13 708	13 060
- État, retenues sur honoraires, commissions et loyers	9 043	9 934
- État, impôts sur les sociétés à liquider (note 25)	595 315	1 055
- État, TVA à payer	42 500	58 368
- État, TFP, FOPROLOS, TCL à payer	4 541	2 669
- Compte courant Tunisie Leasing	52 566	68 133
- Compte courant STIF	0	13 976
- C.N.S.S	41 918	37 701
- Autres créiteurs	28 044	12 495
- Diverses charges à payer	531 391	357 277
- Produits perçus d'avance (*)	114 732	115 225
Total	<u>1 994 283</u>	<u>1 119 062</u>

(*) Les produits perçus d'avance se rapportant aux :

- Produits perçus d'avance sur société du groupe : 21 114 dinars
- Produits perçus d'avance (Commissions de factoring 2008) : 93 619 dinars

Note 15 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers se détaillent au 31 décembre 2008 comme suit :

	<u>31-déc-08</u>	<u>31-déc-07</u>
- Échéance à moins d'un an sur emprunt FMO (voir note 12)	291 000	582 000
- Échéance à moins d'un an sur emprunt AMEN (voir note 12)	500 000	1 000 000
- Crédit à court terme UTB (A)	728 661	670 187
- Ligne d'avance CITIBANK (B)	6 500 000	6 500 000
- Ligne d'avance BTE	0	3 000 000

- Ligne d'avance UIB	(C)	2 000 000	0
- Billets de trésorerie		23 450 000	16 250 000
- Intérêts courus		245 368	223 152
- Banques		4 808 409	3 768 181
<u>Total</u>		<u>38 523 438</u>	<u>31 993 519</u>

(A) La convention porte sur un crédit à court terme de 7 622 450 Euros destiné à financer les opérations d'affacturage en devises (import - export). Le taux d'intérêt est égal à L'EURIBOR majoré de 0,875 points, pour les tirages d'un montant supérieur ou égal à 22 875 Euros

(B) Cette ligne est valable pour une durée d'un an à compter du 15 Octobre 2008 et plafonnée à 7 000 000 dinars et productive d'intérêts au taux du marché monétaire majoré de 1%.

(C) Cette ligne est valable pour une durée de 3 mois à compter du 02 décembre 2008 et plafonnée à 2 000 000 dinars et productive d'intérêts au taux du marché monétaire majoré de 1.5%.

Note 16 : Revenus

L'analyse des revenus du factoring au titre de l'exercice 2008, se présente ainsi :

		<u>31-déc-08</u>	<u>31-déc-07</u>
- Commissions de factoring		3 116 911	2 436 556
- Intérêts de financement	(A)	4 745 367	3 976 265
<u>Total</u>		<u>7 862 279</u>	<u>6 412 821</u>
- Encours de financement			
. Au début de l'exercice		44 119 582	42 668 609
. A la fin de l'exercice		52 952 724	44 119 582
. Moyenne	(B)	48 536 153	43 394 095
- Taux moyen annuel	(A) / (B)	9,78%	9,16%

Note 17 : Charges Financières Nettes

Les charges financières se détaillent au 31 Décembre 2008, comme suit :

	<u>31-déc-08</u>	<u>31-déc-07</u>
- Intérêts sur emprunts	101 763	250 393
- Intérêts sur crédit UTB	56 944	53 760
- Intérêts sur ligne CITIBANK	409 072	310 482
- Intérêts sur emprunt BTE	0	20 917
- Intérêts des billets de trésorerie	1 352 295	1 031 423
- Intérêts des comptes débiteurs	427 195	400 288
- Dotations aux résorptions des frais d'emprunts	2 013	6 317
- Perte sur créances liées à des participations	96 250	288
- Perte de change	5 510	647
- Intérêts des dépôts créditeurs	(4 626)	(1 954)
- Gains de change	(2 974)	(4 302)
<u>Total des charges financières nettes</u>	<u>2 443 443</u>	<u>2 068 260</u>

Note 18 : Produits des placements

L'analyse des produits des placements se présente comme suit :

	<u>31-déc-08</u>	<u>31-déc-07</u>
- Plus value sur cession des titres immobilisés	20 074	9 301
- Intérêts sur placement en Billets de Trésorerie	27 163	30 753
- Plus value sur titres immobilisés à recevoir	25 532	75 640
- Intérêts de retard sur cession de titres immobilisés	1 754	
<u>Total</u>	<u>74 522</u>	<u>115 695</u>

Note 19 : Charges de personnel

L'analyse de ce poste se présente au 31 Décembre 2008 comme suit :

	<u>31-déc-08</u>	<u>31-déc-07</u>
- Salaires et complément de Salaires	1 053 862	900 659
- Cotisations sociales	165 539	147 312
- Autres charges sociales	32 158	27 657
<u>Total</u>	<u>1 251 559</u>	<u>1 075 628</u>

Note 20 : Dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements de la période se détaillent comme suit :

	<u>31-déc-08</u>	<u>31-déc-07</u>
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	82 987	84 293
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	75 276	62 354
<u>Total</u>	<u>158 263</u>	<u>146 647</u>

Note 21 : Dotations nettes aux provisions

Il y a lieu de noter que la provision pour risques sur la clientèle a été constituée conformément à la politique de la société en la matière (voir note 2.3).

	<u>31-déc-08</u>	<u>31-déc-07</u>
- Dotations aux provisions affectées sur Acheteurs	11 702	280 701
- Reprises sur les provisions affectées sur Acheteurs	(79 220)	
Total =	(67 518)	280 701
- Dotations aux provisions affectées sur Adhérents	113 422	78 171
- Reprises sur les provisions affectées sur Adhérents	(49 865)	(101 409)
Total =	63 557	(23 238)

	Total =	(3 961)	257 463
- Dotations aux provisions pour risques et charges		115 838	142 006
- Reprises sur les provisions pour risques et charges		(6 495)	(29 109)
	Total =	109 343	112 897
- Dotations aux provisions immobilisation financière		90 282	530 000
- Reprises sur provisions immobilisations financières		(1 500)	0
	Total =	88 782	530 000
<u>Total dotations aux provisions</u>		<u>194 164</u>	<u>900 360</u>

Note 22 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>31-déc-08</u>	<u>31-déc-07</u>
- Achat de matières et fournitures	55 235	58 821
<u>Total des achats</u>	<u>55 235</u>	<u>58 821</u>
- Loyer	88 363	83 006
- Entretien et réparations	13 211	2 143
- Assurance crédit	404 042	256 502
- Études, recherches et divers services extérieurs	182 155	140 085
- Services informatiques	54 867	25 118
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>742 639</u>	<u>506 854</u>
- Personnel extérieur à l'entreprise	8 684	
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	191 774	192 334
- Publicités, publications, relations publiques	81 640	77 757
- Transports	51 191	47 443
- Déplacements, missions et réceptions	53 107	41 239
- Frais postaux et de télécommunications	52 119	46 642
- Services bancaires et assimilés	67 155	43 343
- Transfert de charges (frais bancaires)	(41 295)	(34 878)
- Transfert de charges (frais de justice)	(6 917)	(289)
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>457 457</u>	<u>413 590</u>
- Cotisation IFG	13 508	21 357
- Jetons de présence	32 000	16 000
<u>Total des charges diverses</u>	<u>45 508</u>	<u>37 357</u>

- Impôts et taxes sur rémunérations	27 344	24 483
- T.C.L	16 737	13 584
- Droits d'enregistrement et de timbres	4 490	4 718
- Autres impôts et taxes		
- TVA non récupérable	4 360	3 689
- Ristournes sur TFP :	(17 653)	(10 040)
Total des impôts et taxes	35 278	36 433
Total général	1 336 118	1 053 053

Note 23 : Autres gains ordinaires

	31-déc-08	31-déc-07
- Intérêts / Prêts aux Personnels :	10 137	11 510
- Résultat de cession de Matériels :	0	10 736
Total	10 137	22 246

Note 24 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à de 4 243 dinars au 31 décembre 2008 contre 47 397 dinars au 31 décembre 2007 et se détaillant comme suit :

	31-déc-08	31-déc-07
- Pertes ordinaires :	4 243	47 397
Total	4 243	47 397

Note 25 : Impôt sur les bénéfices

Le décompte fiscal se présente au 31 décembre 2008 comme suit :

	Note	31-déc-08	31-déc-07
Bénéfice comptable		2 559 149	1 259 415
- Provisions pour congés payés	14	38 473	32 486
- Dotations aux provisions	21	331 244	952 707
- Provisions fiscales 2004 pour affaires en cours			145 943
- Provisions fiscales 2005 pour affaires en cours		367 842	
- Diverses charges non déductibles		240	420
- Jeton de présence	22	32 000	16 000
- Subventions et dons		2 735	0
- Affectation au fonds social		22 533	15 280
Total réintégrations =		795 067	1 162 835
- Provisions fiscales 2004 pour affaires en cours		0	(145 943)
- Provisions fiscales 2005 pour affaires en cours		(367 842)	

- Dividendes	18	0	0
<u>Bénéfice fiscal avant provisions</u>		<u>2 986 374</u>	<u>2 276 308</u>
- Provisions pour créances douteuses		(125 124)	(280 701)
- Reprises sur provisions pour créances douteuses		0	0
- Reprises sur provisions pour risques et charges		(7 995)	(29 109)
<u>Bénéfice fiscal</u>		<u>2 853 254</u>	<u>1 966 498</u>
Limite de déduction du 1er Dégrèvement		998 639	688 274
A déduire le montant réinvesti au titre des souscriptions d'actions soumises au minimum d'impôt ...		0	688 274
Limite de déduction du 2ème Dégrèvement			447 378
A déduire le montant réinvesti au titre des souscriptions d'actions soumises au minimum d'impôt ...			
A déduire le montant réinvesti au titre des souscriptions d'actions non soumises au minimum d'impôt ...			
<u>Base imposable</u>		<u>2 853 254</u>	<u>1 278 223</u>
Impôt au taux de 35% (ou 20% du bénéfice fiscal)		<u>998 639</u>	<u>447 378</u>
<u>Base Minimum d'impôt</u>		<u>2 853 254</u>	<u>1 966 498</u>
Minimum d'Impôt 20% du bénéfice fiscal		<u>570 651</u>	<u>393 300</u>
Impôt dû		<u>998 639</u>	<u>447 378</u>
A imputer			
- Report d'impôt		0	0
- Acomptes provisionnels payés		(402 640)	(445 932)
- Retenues sur placements		(684)	(391)
<u>Impôt à payer (à reporter)</u>		<u>595 315</u>	<u>1 055</u>

Note 26 : Encaissements reçus des acheteurs factorés

	Note	<u>31-déc-08</u>	<u>31-déc-07</u>
- Encours de Financement des adhérents en début de période	7	44 119 582	42 668 609
- Encours de Financement des adhérents en fin de période	7	(52 952 724)	(44 119 582)
- Cautionnements imputables aux adhérents en début de période	5	(11 450)	(11 450)
- Cautionnements imputables aux adhérents en fin de période	5	35 920	11 450
- Financement des adhérents (TND + €)		228 329 292	190 472 525
- Produits à recevoir en début de période	8	14 957	16 420
- Produits à recevoir en fin de période	8	(14 013)	(14 957)
- Produits perçus d'avance en début de période	15	(93 619)	(94 433)
- Produits perçus d'avance en fin de période	15	93 619	93 619
- Revenus du factoring	16	7 862 279	6 412 821
- Récupération frais bancaires	22	41 295	34 878
- Récupération frais de justice	22	6 917	289
- TVA collectée		538 936	422 142
<u>Encaissements reçus des acheteurs</u>		<u>227 970 991</u>	<u>195 892 332</u>

Note 27 : Flux liés aux financements

	Début de période	Mouvements 31 décembre 2008		Fin de période
		Utilisations	Remboursements	
- Crédit à court terme UTB	670 187	10 235 695	10 177 221	728 661
- Ligne d'avance CITI BANK	6 500 000	19 500 000	19 500 000	6 500 000
- Crédit à court terme BTE	3 000 000	3 000 000	6 000 000	0
- Crédit à court terme UIB	0	2 000 000	0	2 000 000
- BT (Hors Groupe)	7 250 000	32 350 000	30 650 000	8 950 000
- BT (Groupe)	9 000 000	61 000 000	55 500 000	14 500 000
<u>Sous total</u>	26 420 187	128 085 695	121 827 221	32 678 661
- Compte courant Tunisie Leasing	68 133	27 702	43 269	52 566
- Compte courant STIF	13 976	27 008	40 984	0
- Billets de trésorerie T/V	(450 000)	(450 000)	(450 000)	(450 000)
<u>Total</u>	26 052 295	127 690 406	121 461 474	32 281 227

Note 28 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

	Note	31-déc-08	31-déc-07
- Avances et acomptes au personnel en début de période	8	(4 583)	(3 033)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	8	1 779	4 583
- Prêts au personnel en début de période	5 et 8	(301 354)	(180 572)
- Prêts au personnel en fin de période	5 et 8	235 042	301 354
- Compte d'attente en début de période	8	(124 034)	(9 026)
- Compte d'attente en fin de période	8	223 909	124 034
- Charges constatées d'avance en début de période	8	(65 850)	(18 771)
- Charges constatées d'avance en fin de période	8	53 855	65 850
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	0	(765)	0
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	0	0	765
- Personnel, provisions pour congé payé en début de période	14	128 450	95 964
- Personnel, provisions pour congé payé en fin de période	14	(166 923)	(128 450)
- Personnel, BONUS à payer en début de période	14	141 582	121 785
- Personnel, BONUS à payer en fin de période	14	(207 804)	(141 582)
- Fonds social en début de période	14	159 138	140 483
- Fonds social en fin de période	14	(165 797)	(159 138)
- État, retenues sur salaires en début de période	14	13 060	8 655
- État, retenues sur salaires en fin de période	14	(13 708)	(13 060)
- État, retenues sur hon, com et loyers en début de période	14	9 934	37 886
- État, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	14	(1 831)	(9 934)
- C.N.S.S en début de période	14	37 701	29 296
- C.N.S.S en fin de période	14	(41 918)	(37 701)

- Autres comptes créditeurs en début de période	14	12 495	12 495
- Autres comptes créditeurs en fin de période	14	(28 044)	(12 495)
- Diverses Charges à payer en début de période	14	357 277	178 307
- Diverses Charges à payer en fin de période	14	(531 391)	(357 277)
- TVA, payées sur biens et services		39 135	37 971
- Charges de personnel	19	1 251 559	1 075 628
- Autres charges d'exploitation	22	1 336 118	1 053 053
- Récupération frais bancaires	22	41 295	34 878
- Récupération frais de justice	22	6 917	289
- Impôts et taxes	22	(52 931)	(42 784)
- Autres gains	23	(10 137)	(11 510)
- Autres pertes	24	4 243	47 397
		2 336 417	2 245 341

Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

Note 29 : Intérêts payés

	Note	31-déc-08	31-déc-07
- Intérêts courus sur crédits en début de période	15	223 152	138 816
- Intérêts courus sur crédits en fin de période	15	(245 368)	(223 152)
- Intérêts payés d'avance sur crédits en début de période	8	(245 632)	(347 078)
- Intérêts payés d'avance sur crédits en fin de période	8	229 233	245 632
- Produits perçus d'avance en début de période	14	21 606	25 630
- Produits perçus d'avance en fin de période	14	(21 114)	(21 606)
- Frais d'émission d'emprunts en début de période	6	(2 013)	(8 331)
- Frais d'émission d'emprunts en fin de période	6	0	2 013
- Ristourne / Charges Financ. à recevoir en début de période	8	0	0
- Ristourne / Charges Financ. à recevoir en fin de période	8	0	0
- Intérêts sur placement en Billets de Trésorerie	18	(27 163)	(30 753)
- Charges financières	17	2 443 443	2 068 260
		2 376 146	1 849 432

Intérêts payés

Note 30 : Impôts et taxes payés

	Note	31-déc-08	31-déc-07
- État, impôts sur les sociétés à reporter début de période	14	1 055	109 735
- État, impôts sur les sociétés à liquider fin de période	14	(595 315)	(1 055)
- État, autres impôts et taxes à payer en début de période	14	2 669	2 207
- État, autres impôts et taxes à payer en fin de période	14	(4 541)	(2 669)
- État, TFP à reporter en début de période	8	(24 412)	(30 694)
- État, TFP à reporter en fin de période	8	25 723	24 412

- TVA payées		510 102	375 487
- Impôts et taxes	22	52 931	46 473
- Impôts sur les bénéfices	14	998 639	447 378
- TVA non déductible	22	(4 360)	(3 689)
<u>Impôts payés</u>		<u>962 491</u>	<u>967 586</u>

Note 31 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

	Note	<u>31-déc-08</u>	<u>31-déc-07</u>
- Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles	3	15 931	25 856
corporelles	4	41 318	125 429
- TVA sur Investissements		2 715	5 423
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>59 964</u>	<u>156 708</u>

Note 32 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles

	Note	<u>31-déc-08</u>	<u>31-déc-07</u>
- Encaissements provenant de la cession des immobilisations corporelles	4	0	8 764
- TVA reversée		-	-
- Plus value sur cession d'immobilisation	23	0	10 736
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles</u>		<u>0</u>	<u>19 500</u>

Note 33 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

	Note	<u>31-déc-08</u>	<u>31-déc-07</u>
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	5	0	0
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	5	700 000	0
- Dépôts et cautionnements versés au cours de l'exercice	5	69 021	0
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>		<u>769 021</u>	<u>0</u>

Note 34 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières

	Note	<u>31-déc-08</u>	<u>31-déc-07</u>
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	5	1 651 330	795 400
- Produits / Placement à recevoir en début de période	8	271 854	237 375
- Produits / Placement à recevoir en fin de période	8	(193 703)	(271 854)
- Produits réservés début de période	8	(32 216)	
- Produits réservés fin de période	8	32 216	32 216
- Produits de participation (portage)	18	45 606	84 941
- Intérêts de retard sur cession de titres immobilisés	18	1 754	0
		<hr/>	<hr/>
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>		<u>1 776 841</u>	<u>878 078</u>

Note 35 : Engagements Hors Bilan

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Engagement de financement donné (disponible finançable)	3 280 356	3 228 025
Engagement donné sous forme de B.O	1 498 000	3 150 000
Garanties données (contrat import)	741 767	688 340
Engagements de financement reçus	36 505 507	35 846 983
Garanties reçues de l'assureur crédit	6 889 944	11 452 977
Garanties données au titre des contrats sans recours	6 889 944	11 452 977
Garanties reçues des correspondants étrangers au titre des contrats export	902 031	713 795
Engagements sur titres	1 006 670	1 958 000

Note 36 - Opérations avec les parties liées**Tunisie Leasing*****Cautions reçues***

Le conseil d'administration de TL réuni le 31 juillet 2001 a autorisé son Président à donner toutes cautions solidaires en faveur de TF pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers. L'encours des cautions reçues s'élève au 31/12/2008 à 12 000 000 DT et se détaille comme suit :

- Citibank : 7 000 000 DT
- BTL : 5 000 000 DT

Les garanties reçues par TF auprès de TL ne sont toutefois pas rémunérées.

Montants refacturés par TL à TF :

Le montant des charges supportées initialement par TL et refacturées à TF s'élève à 35 443 dinars et se détaillent comme suit :

- Quote-part dans le projet assurance crédit : 23 483 dinars
-

-
- Quote-part des frais relatifs à la mission Damier Stratégique : 6 367 dinars.
 - Quote-part des frais engagés pour la couverture de la façade de l'immeuble : 5 593 dinars.

SIMT

Contrat de location du siège

TF a conclu en 2003 un contrat de bail du siège de la société avec la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT) dans laquelle la société détient 18,75% du capital. Le contrat s'étend sur une période d'une année renouvelable par tacite reconduction dans les mêmes conditions avec une augmentation annuelle de 5%. La SIMT a facturé à TF le loyer du siège ainsi que les services annexes (gardiennage, nettoyage, PTT, eau et électricité) pour un montant de 133 800 DT au titre de l'exercice 2008.

EUROFACTOR

Opérations de factoring

Tunisie Factoring (TF) a réalisé en 2008 des opérations de factoring Import et Export avec EUROFACTOR qui détient 36,36% du capital de la société. Le détail de ses opérations se présente comme suit :

- les commissions facturées par TF à EUROFACTOR au titre des contrats Import s'élèvent à 72 277 dinars .
- les commissions rétrocédées par TF à EUROFACTOR qui les a facturées au titre des contrats Export s'élèvent à 30 510 dinars.

Convention de partenariat

TF a conclu en 2005 avec EUROFACTOR une convention de partenariat en vertu de laquelle EUROFACTOR s'engage à apporter son expérience et son expertise au profit de TF sous forme de prestations d'assistance technique permanente et de prestations spécifiques. Les prestations d'assistance technique sont fournies moyennant une rémunération forfaitaire annuelle de 12 000 Euros (hors TVA prise en charge par TF). Le montant facturé par EUROFACTOR au titre de l'exercice 2008 s'élève à 26 095 dinars.

TUNISIE VALEURS

Billets de trésorerie

TF a réalisé en 2008 des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de TUNISIE VALEURS (TV). La charge d'intérêt subie par TF au titre de 2008 s'élève à 71 473 dinars. L'encours des billets de trésorerie est nul au 31 décembre 2008.

D'autre part, TF a souscrit à l'émission de billets de trésorerie auprès de TV. Le montant des intérêts perçus au titre de 2008 s'élève à 27 163 dinars. L'encours au 31/12/2008 s'élève à 450 000 dinars.

Convention de gestion de la Société STIF

TF a créé en 2000 la Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF) en vue de porter 40 000 actions TF dans le cadre de son plan stocks options et a confié la gestion de cette structure à Tunisie Valeurs. En 2006, TF a conclu avec TV une convention portant sur la cession de 39 940 actions représentant 99,985% du capital de la STIF à TV au prix de 10 dinars l'action soit 399 940 dinars. Par la même convention, TV percevra les dividendes distribués par STIF égaux à la rémunération de l'investissement de TV au taux de TMM + 1,125% augmenté de 10 000 dinars HTVA par an.

Dans le cas où les dividendes ne seraient pas distribués ou seraient inférieurs au coût du portage tel que défini ci haut, TF s'engage à payer le reliquat.

Le montant payé au titre de l'exercice 2008 en application de ces dispositions s'élève à 5 864 dinars.

Note 40- Evènements postérieurs

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 17 février 2009. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

Rapport Général des commissaires aux comptes Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2008

Messieurs les actionnaires de Tunisie Factoring,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société Tunisie Factoring relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1. Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de Tunisie Factoring arrêtés au 31 décembre 2008. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de Tunisie Factoring au 31 décembre 2008, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur à l'exception du fait que la société n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financier le cahier des charges prévu par l'arrêté du ministre des Finances du 28 août 2006.

Tunis, le 24 mars 2009

Les commissaires aux comptes

**AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI**

**Cabinet M.S.Louzir
Mohamed LOUZIR**

**Rapport Spécial des commissaires aux comptes
Exercice clos le 31 décembre 2008**

Messieurs les actionnaires de Tunisie Factoring,

- I. En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 relatives aux établissements de crédits et de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-après sur les conventions conclues et opérations réalisées suivantes au cours de l'exercice 2008.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

-
- (1) TF a conclu avec EUROFACTOR une convention de partenariat en vertu de laquelle EUROFACTOR s'engage à apporter son expérience et son expertise au profit de TF sous forme de prestations d'assistance technique permanente et de prestations spécifiques. Les prestations d'assistance technique sont fournies moyennant une rémunération forfaitaire annuelle de 12 000 Euros (hors TVA prise en charge par TF). Le montant facturé par EUROFACTOR au titre de l'exercice 2008 s'élève à 26 095 dinars.
 - (2) TL a refacturé à TF 35 443 dinars en 2008 représentant la quote-part de TF dans les projets et travaux suivants :
 - Projet assurance crédit : 23 483 dinars
 - Projet Damier Stratégique : 6 367 dinars.
 - Travaux de couverture de la façade de l'immeuble : 5 593 dinars.
 - (3) T F a créé en 2000 la Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF) en vue de porter 40 000 actions TF dans le cadre de son plan stocks options et a confié la gestion de cette structure à Tunisie Valeurs. En 2006, TF a conclu avec TV une convention portant sur la cession de 39 940 actions représentant 99,985% du capital de la STIF à TV au prix de 10 dinars l'action soit 399 940 dinars. Par la même convention, TV percevra les dividendes distribués par STIF égaux à la rémunération de l'investissement de TV au taux de TMM + 1,125% augmenté de 10 000 dinars HTVA par an. Dans le cas où les dividendes ne seraient pas distribués ou seraient inférieurs au coût du portage tel que défini ci haut, TF s'engage à payer le reliquat.

Le montant payé au titre de l'exercice 2008 en application de ces dispositions s'élève à 5 864 dinars.

II. Par ailleurs, l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2008 :

- (1) Tunisie Factoring (TF) a réalisé en 2008 des opérations de factoring Import et Export avec EUROFACTOR qui détient 36,36% du capital de la société. Le détail de ses opérations se présente comme suit :
 - les commissions facturées par TF à EUROFACTOR au titre des contrats Import s'élèvent à 72 277 dinars ;
 - les commissions facturées par TF au titre des contrats Export et rétrocédées à EUROFACTOR s'élèvent à 30 510 dinars.
- (2) Tunisie Leasing (TL) a accordé des cautions solidaires en faveur de TF pour les besoins de son financement auprès du secteur bancaire et autres établissements financiers. L'encours des cautions reçues s'élève au 31/12/2008 à 12 000 000 DT et se détaille comme suit :
 - Citibank : 7 000 000 dinars
 - BTL : 5 000 000 dinars

Les garanties reçues par TF auprès de TL ne sont toutefois pas rémunérées.

- (3) TF a réalisé en 2008 des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de Tunisie Valeurs (TV). La charge d'intérêt subie par TF au titre de 2008 s'élève à 71 473 dinars. L'encours des billets de trésorerie est nul au 31 décembre 2008.
 - (4) TF a souscrit à l'émission de billets de trésorerie auprès de TV. Le montant des intérêts perçus au titre de 2008 s'élève à 27 163 dinars. L'encours au 31/12/2008 s'élève à 450 000 DT.
 - (5) TF a conclu en 2003 un contrat de bail du siège de la société avec la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT) dans laquelle la société détient 18,75% du capital. Le
-

contrat s'étend sur une période d'une année renouvelable par tacite reconduction dans les mêmes conditions avec une augmentation annuelle de 5%. La SIMT a facturé à TF le loyer du siège ainsi que les services annexes (gardiennage, nettoyage, PTT, eau et électricité) pour un montant de 133 800 dinars au titre de l'exercice 2008.

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits, des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 24 mars 2009

Les commissaires aux comptes

**AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI**

**Cabinet M.S.Louzir
Mohamed LOUZIR**
